



Braine-l'Alleud, le 1 octobre 2020

Les aides pédagogiques en Humanités Accompagnements, études et remédiations

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous communiquer nos propositions en termes d'encadrement pédagogique hors cours pour cette année scolaire 2020-2021.

Des études surveillées et des remédiations gratuites, encadrées par des professeurs, seront organisées pour les élèves des Humanités à partir de ce lundi 28 septembre 2020.

Durant ces séances, le règlement de l'école reste d'application. Les professeurs exigeront le respect des horaires et des présences pour les jours et heures auxquels les élèves sont inscrits.

Nous rappelons que cet encadrement s'ajoute à l'encadrement pédagogique assuré gracieusement par les titulaires et les professeurs qui sont bien souvent à la disposition des élèves qui le souhaitent.

1. Les études du « midi »

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 13h00 à 13h55, les élèves qui souhaitent travailler durant leur temps de midi pourront se rendre au local N.0.05 – il n'est naturellement pas permis de manger dans ce local, les élèves doivent donc s'être restaurés avant de rentrer. Ce moment permettra essentiellement un travail individuel. Cette étude sera très utile aux élèves qui reviennent d'une absence pour maladie afin de se remettre en ordre, qui souhaitent revoir une matière avant une évaluation, etc. Aucune inscription préalable n'est requise.

2. Les études du « soir »

Les études du « soir » se dérouleront les lundis, mardis et jeudis, de 15h45 à 17h15, dans le local Q.0.02. L'inscription est obligatoire auprès des éducateurs.

L'objectif de ces études est de mettre à disposition un cadre de travail calme pour des élèves motivés qui le souhaitent ou pour lesquels le Conseil de classe a vivement encouragé ce type de structure (par un contrat de travail, par exemple).

Ce sera aussi l'occasion d'accueillir les élèves qui doivent, suite à une absence, présenter une interrogation ou un contrôle de synthèse. Le cas échéant, les professeurs signaleront aux élèves concernés les dates retenues et les matières à revoir.

JOUR	Heures	Local	Prof surveillant
LUNDI	15h45-17h15	Q.0.02	Mme O'Sheridan
MARDI	15h45-17h15	Q.0.02	Mme Copin
JEUDI	15h45-17h15	Q.0.02	Mme Vermeulen

3. Les remédiations

La meilleure remédiation est, bien sûr, celle assurée en classe durant le cours par le professeur qui en a la charge. Il est toujours possible pour l'élève de demander un rendez-vous à son professeur en dehors du temps de cours pour préciser l'un ou l'autre point de matière. Si cela s'avère insuffisant, l'élève s'inscrit alors en remédiation selon la procédure ci-dessous, ou bien est invité en remédiation sur recommandation de son professeur.

L'efficacité d'une remédiation dépend beaucoup de l'initiative personnelle de l'élève à la suivre. C'est pourquoi nous demandons que l'élève s'y inscrive lui-même via la plateforme Smartschool.

Procédure d'inscription à la remédiation

- 1) L'élève se connecte à son propre compte Smartschool et ouvre le cours intitulé « Remédiations HUM ».
- 2) L'élève prend connaissance des différentes informations relatives à l'organisation générale via les actualités du cours.
- 3) L'élève remplit ensuite le formulaire en ligne en cliquant sur l'onglet « Inscription ». Attention, l'inscription n'est finalisée que lorsque l'élève a cliqué sur le bouton « envoyer ».
- 4) L'élève inscrit dans son journal de classe en page « remédiations » (page 9) la date de la séance et la matière à retravailler.
- 5) L'élève se présente à l'heure et au local précisés le jour de la remédiation. La liste des locaux et des professeurs se trouve dans l'actualité du cours.
- 6) L'élève présente spontanément son journal de classe au professeur pour signature et assiste à la séance.
- 7) Les parents signent le journal de classe régulièrement, pour confirmer le suivi de leur enfant.

Les élèves disposent de toute la semaine en cours, du lundi matin au vendredi 15h35, pour s'inscrire aux remédiations de la semaine suivante.

Il ne s'agit pas de cours particuliers ! Plusieurs élèves qui rencontrent la même difficulté peuvent assister en même temps à la séance de remédiation.

Les remédiations sont organisées en mathématiques, langues modernes, sciences, français et natation.

L'élève qui s'inscrit à une remédiation s'engage à :

- se présenter à l'heure au local indiqué ;
- prévenir le professeur responsable de la remédiation s'il a un empêchement ;
- avoir son cours en ordre avec lui ;
- préparer à l'avance les questions précises qu'il souhaite poser au professeur.

Ces séances se dérouleront, pour les élèves du 2^e degré (3^e et 4^e), le mercredi durant les 4^e et 5^e heures et, pour les élèves du 3^e degré, entre 13h10 et 13h55 certains jours de la semaine. Les élèves du 2^e degré pourront rentrer chez eux une fois la remédiation terminée.

Remédiations 2^e degré

Matières	Jours	Heures	Locaux	Professeurs
Anglais(3 ^e -4 ^e)	MERCREDI	11h20 - 13h00	J+1.07	Mme Vermeulen
Néerlandais (3 ^e -4 ^e)	MERCREDI	11h20 - 13h00	J+1.08	Mme Graceffa
Table de conversations Anglais / Néerlandais (3 ^e -4 ^e)	MERCREDI	11h20 - 13h00	J-1.04	Mme Languillier
Mathématiques (3 ^e)	MERCREDI	11h20 - 13h00	J+1.04	Mme O'Sheridan
Mathématiques (4 ^e)	MERCREDI	11h20 - 13h00	J+1.06	M. Eliaers M. Servranckx
Sciences (3 ^e)	MERCREDI	11h20 - 13h00	J-1.02	M. Wagner
Sciences (4 ^e)	MERCREDI	11h20 - 12h10	J.0.06	Mme Mortier
Français (3 ^e -4 ^e)	MERCREDI	11h20 - 13h00	J0.04	Mme Tielemans

Remédiations 3^e degré

Matières	Jours	Heures	Locaux	Professeurs
Anglais (5 ^e -6 ^e)	LUNDI	13h10 - 13h55	J+1.04	Mme Lespagnard
Physique (5 ^e -6 ^e)	LUNDI	13h10 - 13h55	E+3.01	M. Louys
Néerlandais (5 ^e -6 ^e)	JEUDI	13h10 - 13h55	J+1.06	Mme Lespagnard
Mathématiques (5 ^e -6 ^e)	JEUDI	13h10 - 13h55	J0.03	M. Louys M. Servranckx
Chimie / biologie (5 ^e -6 ^e)	JEUDI	13h10 - 13h55	J+1.08	Mme Mortier

4. La « 9^e heure de natation »

Les professeurs d'éducation physique proposent ou imposent aux élèves concernés cette 9^e heure de natation. Celle-ci s'adressera prioritairement aux élèves qui éprouvent des difficultés dans l'apprentissage de la natation et aux élèves qui ont été absents ou excusés de certains cours.

Cette heure est donnée à la piscine du Collège par Mme Legrand (pour les filles) chaque mardi de 16h25 à 17h15, et par M. Debackere (pour les garçons) chaque jeudi de 16h25 à 17h15.

5. La méthode de travail

Un atelier méthode de travail est proposé par deux professeurs expérimentées et formées dans ce domaine, Mme Delattre et Mme Carlier. Cet atelier s'adresse à tous les élèves

d'Humanités qui constatent des problèmes de prise de notes, planification, synthèses, etc. Ces ateliers seront donnés sous formes de séances – souvent individuelles – d'environ 20 minutes, le mercredi en 4^e et 5^e heures pour les élèves du second degré et le mardi, le mercredi ou le jeudi à la pause de 11h, sur le temps de midi, voire en début de journée ou après 15h35 pour les élèves du troisième degré. La demande d'inscription aux séances individuelles de méthode de travail se fera uniquement par l'élève qui prendra contact auprès des professeurs responsables via un message sur Smartschool. Vous trouverez davantage de détails à propos de cet atelier dans l'actualité du cours « Remédiations HUM ».

6. Les mesures sanitaires « Covid »

Naturellement, les gestes barrières et règles internes au Collège restent d'application lors des remédiations :

- port du masque (pas de visière pour les élèves) ;
- hygiène des mains ;
- distanciation physique d'1,50 mètre ;
- ventilation des locaux.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, chers parents, nos salutations distinguées.

B. Martin
Directeur adjoint

X. Cambron
Directeur